



## Recyclage des Equipiers de Première Intervention

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les risques d'incendie sont omniprésents. L'entreprise est un des lieux où il convient de prévenir ces risques pour préserver l'outil de travail. Seule l'action rapide et efficace de chacun peut permettre de maîtriser ces risques. C'est l'organisation de cette action qui permettra de garantir la sécurité des personnes et des biens.

LA REGLEMENTATION : Article R-4227-39 du code du travail.

Reconnaître l'alarme, être capable de donner l'alerte, utiliser les moyens d'extinction appropriés (extincteurs, robinets d'incendie armés, autres...) pour faire face efficacement à un début d'incendie. Intégrer le rôle de l'équipier incendie dans le plan d'organisation interne.

### PREREQUIS

Formation initiale Equipier de Première Intervention réalisée.

### PUBLIC

Toute personne volontaire au sein d'une entreprise, association, autres...

### PEDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique. La souplesse du découpage permet au formateur d'accorder l'importance qu'il jugera nécessaire à telle séquence, en fonction de la nature du public et des besoins exprimés.

### Matériel pédagogique et technique

Projections sur écran, exercices de simulation, scénarisation aire de feu, utilisation d'extincteurs et RIA, documentation.

### DUREE

1/2 journée (3,5 heures)

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### REVISION DES CONNAISSANCES SUR LE FEU :

Théorie sur le feu,

Causes et effets,

Définition du triangle du feu,

Classes de feux, agents extincteurs,

Si nécessaire : Les nouveautés réglementaires en matière de lutte contre les risques d'incendie,

Exercices pratiques d'extinction sur feux réels,

Rappel des risques en milieu professionnel.

### PLANNING

Les dates de nos formations « INTER » sont consultables sur notre site Internet [www.guards-conseil-formation.com](http://www.guards-conseil-formation.com) sur la page « Planning ».